

DECLARATION DU CNDH RELATIVE A LA JOURNEE NATIONALE DE LA PAIX DU 15 NOVEMBRE 2021

Instituée depuis mars 1996, la Journée Nationale de la Paix est célébrée le 15 novembre de chaque année en Côte d'Ivoire. Pour l'édition de 2021, la commémoration portera sur le thème : « **La Côte d'Ivoire face au défi de la cohésion nationale et de la paix** ».

Cette journée servira de cadre pour sensibiliser les populations à la culture de la paix à s'inscrire dans le respect des institutions de la République, et surtout à promouvoir et rendre visibles les initiatives ou actions ayant pour but de contribuer au renforcement de la paix.

Le Conseil National des Droits de l'homme (CNDH) se félicite de l'institution de cette journée et salue le choix de ce thème, qui invite à une synergie d'action afin de mieux appréhender les défis liés à la cohésion nationale et à la paix.

En effet, le CNDH note que la réalisation du droit à la paix, droit de la famille des droits dits « de solidarité », requiert des efforts conjugués et solidaires aussi bien de l'Etat, de toutes les entités publiques et privées, des communautés, de la société civile que de chaque membre du corps social, pris individuellement.

A cet effet, le CNDH encourage :

- le Gouvernement dans sa relance du dialogue politique ainsi que dans la mise en œuvre des réformes renforçant la stabilité économique et sociale de notre pays ;
- les autres Institutions de la République ainsi que toutes les autres parties prenantes, à poursuivre leurs efforts pour faire du droit à la paix un outil de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

Le CNDH invite toutes les personnes vivant sur le territoire national, les communautés, les Organisations de la Société Civile, les entités publiques et privées impliquées dans la réalisation de ce droit, à jouer pleinement leur partition en vue d'en garantir la réalisation effective.

Le CNDH reste disposé à accompagner les efforts des autorités pour une meilleure éducation à la culture de la paix, au respect des droits de l'homme et à l'engagement civique des populations.

Fait à Abidjan, le 15 Novembre 2021

Pour le Conseil

La Présidente



Namizata SANGARE